



École Moisson-d'Arts

136, rue St-Jean-Baptiste



L'Isle-Verte (Québec) G0L 1ko

☎ : 418-868-6836 #4910 📠 : 418-898-2991

Novembre 2023

À l'automne, le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023, soit plus exactement le dimanche 5 novembre 2023 à 2 h du matin. Nous reculerons alors d'une heure et nous reviendrons à l'heure normale de l'Est (heure de l'hiver).



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	
			1 Athlétisme	2 Jour 2	3 Jour 3	4 Jour 4
6 GRÈVE Mini-soccer	Jour 5	7 Jour 6	8 Athlétisme Caisse scolaire 	9 Jour 7	10 Jour 8	10 Journée pédagogique service de garde ouvert
13 Mini-soccer	Jour 9	14 Jour 10	15 Athlétisme	16 Jour 1	17 Jour 2	17 Journée pédagogique service de garde ouvert
20 Mini-soccer	Jour 3	21 Jour 4	22 Athlétisme Caisse scolaire 	23 Jour 5	24 Jour 6	24 Jour 7
27 Mini-soccer	Jour 8	28 Jour 9	29 Athlétisme	30 Jour 10	Jour 1	

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

Parents

- ☞ Emilie Benoît, L'Isle-Verte, présidente
- ☞ Véronique April, St-Épiphanie, vice-présidente
- ☞ Jean Laplante, L'Isle-Verte
- ☞ Patricia Ledoux, L'Isle-Verte
- ☞ Véronique Santerre, St-Épiphanie
- ☞ Fiston Ndjembi-Souna, St-François-Xavier-de-Viger

Enseignants

- ☞ Nancy Dubé, école Riou
- ☞ Roy Michaud, école Moisson-d'Arts
- ☞ Marie-Pier-Sirois, école La Chanterelle

Personnel professionnel

- ☞ Luc Hallé, professionnel de l'établissement

Personnel de soutien

- ☞ Julie Bélanger, secrétaire d'école de l'établissement

Représentant service de garde

- ☞ Mélanie Côté, éducatrice service de garde à St-Épiphanie

Direction

- ☞ Catherine Fitzback, directrice de l'établissement

Combattre le froid : une armure confortable s'impose!

L'automne s'installe et l'arrivée des températures extérieures plus froides s'amorce. Il est essentiel de fournir des vêtements adaptés contre le froid à votre enfant pour qu'il soit confortable pour aller jouer dehors. Comme un petit soldat, donnez-lui une armure pour combattre le froid. Sortez tuques, foulards et mitaines adaptées à la température de la saison pour éviter les engelures et les inconforts. Votre enfant sera davantage prêt à apprécier les jeux extérieurs. Sa santé en sera que doublement protégée!

Mathieu Rodrigue,
infirmier clinicien en santé scolaire
CISSS Bas-St-Laurent
CLSC Rivière-du-Loup
418-867-2642 poste 67121



Mémo-santé novembre 2023



Que faire, votre enfant est malade ??

Il présente des symptômes tels que nausées, vomissements, diarrhées, fatigue, toux, écoulement nasal.

En effet, il peut s'agir de la Covid-19.

Même si votre enfant obtient un résultat négatif à l'autotest pour le dépistage de la Covid-19, il est possible qu'il soit touché par une autre maladie infectieuse et ainsi être contagieux.

Afin de limiter la transmission d'autres maladies infectieuses, nous sollicitons votre aide :

-Il est indiqué de garder votre enfant à la maison s'il présente un ou plusieurs des symptômes suivants :

- présence de fièvre;
- toux persistante ou aggravée;
- fatigue ou mauvais état de sa santé générale;
- nausées, vomissements ou diarrhées;
- éruptions cutanées.

-Aviser l'école que vous gardez votre enfant avec vous;

-Favoriser le repos, tenter de contrôler la fièvre avec l'acétaminophène et encourager votre enfant à boire régulièrement des liquides (eau, soupe, etc.), des solutions de réhydratation orales pourraient être envisagées si présence de vomissements abondants ou diarrhées importantes;

-L'évolution des symptômes vous inquiète, consulter info-santé au 811 ou aller voir votre médecin de famille au besoin (pour confirmer une maladie infectieuse);

-Appliquer des mesures d'hygiène plus rigoureuses : laver les mains fréquemment de votre enfant ainsi que les objets qu'il a touchés (verres, ustensiles), utiliser des mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans la poubelle, tousser et éternuer dans le pli du coude, etc.;

-Pour plus de conseils sur la marche à suivre en cas de maladies respiratoires infectieuses, consultez le lien suivant du gouvernement du Québec :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>

-Le retour à l'école sera envisageable lorsque la fièvre sera disparue et que votre enfant soit capable de participer aux activités quotidiennes. De façon générale, un délai de 24h sans fièvre et sans usage de médication contre la fièvre est recommandé pour un retour en classe.

-Si le cas se présente, lisez attentivement les lettres envoyées par l'école vous informant de la présence de maladies infectieuses.